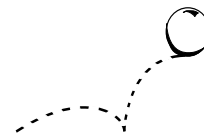


Tennis de Table UPMS

Union Pongistes Monistroliens-Sigolénois



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Nous vous demandons de bien vouloir remplir le verso de cette fiche accompagnée des documents suivants :

- **règlement de la cotisation à l'ordre de l'UPMS (chèques, chèques-vacances, CE...) en précisant au dos le nom du joueur concerné, en cas de règlement par un tiers ;**
- **pour les majeurs : certificat médical de moins de trois mois autorisant la pratique du tennis de table, ou autoquestionnaire de santé si un certificat médical a été donné il y a moins de 2 ans.**
- **pour les mineurs : l'autoquestionnaire de santé est suffisant.**

INFORMATIONS GENERALES

L'inscription au club donne accès aux différents créneaux d'entraînement de Monistrol et de Ste Sigolène. Ceux-ci sont cumulables, avec une restriction possible sur les entraînements dirigés par l'entraîneur du comité départemental en fonction des effectifs.

La cotisation inclut également les frais d'inscription aux championnats individuels départementaux ainsi qu'une prise en charge pour moitié du montant de l'inscription au critérium fédéral (non obligatoire).

L'inscription dans une équipe évoluant en championnat implique un engagement tout au long de la saison : les transports sont assurés par les joueurs ou parents.

Rappel concernant l'obligation de présentation d'un certificat médical ou de l'autoquestionnaire de santé.

Aucune licence ne sera délivrée sans ce certificat. Après deux séances d'essai, il vous sera demandé de régulariser le dossier sans quoi le joueur ne sera plus admis à l'entraînement.

Responsabilité du club

L'UPMS est responsable de l'enfant mineur durant les séances d'entraînement ou compétitions uniquement sur les aires de jeux.

Le club décline toute responsabilité sur les objets personnels laissés dans les vestiaires.

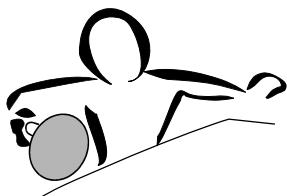
Responsabilité des parents

Il est demandé aux parents d'accompagner les enfants dans l'enceinte des gymnases. En effet, un imprévu peut empêcher l'entraîneur ou un responsable d'être présent et il n'est pas toujours possible de prévenir les joueurs à temps.

Renseignements :

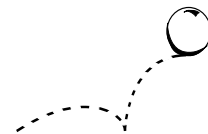
- Pour toutes les demandes concernant l'activité, les bénévoles ainsi que l'entraîneur sont à votre écoute durant les séances ; des coordonnées sont également affichées aux gymnases.
- Un site web est également à votre disposition : **upms-tennisdetable.fr**

Concernant les photos qui peuvent être prises durant les cours, stages et compétitions, les parents s'opposant à leurs diffusions sont priés de nous en informer par écrit.



Tennis de Table UPMS

Union Pongistes Monistroliens-Sigolénois



FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2022-2023

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone fixe :

Portable :

Courriel :

(Important pour vous transmettre les informations rapidement.)

Acceptation du règlement général (recto)

Autorisation parentale pour les mineurs

Signature (obligatoire) :

Mode de paiement

- chèque (inscrire le nom de l'enfant concerné au dos).

- chèques-vacances.

- autre :

PARTICULARITES MEDICALES

à signaler à l'entraîneur (asthme ...)

Cadre réservé à l'UPMS

- Tarif famille -50% à partir de la 3^e adhésion (remise appliquée sur les cotisations les moins chères).

- Licence loisirs 70€ (seniors et vétérans uniquement).

CATÉGORIES (licences traditionnelles)

Vétérán 4	1952 et avant	140€
Vétérán 3	1953 à 1962	
Vétérán 2	1963 à 1972	
Vétérán 1	1973 à 1982	
Senior	1983 à 2001	
Pré-Senior	2002 à 2004	130€
Junior 3	2005	
Junior 2	2006	
Junior 1	2007	
Cadet 2	2008	120€
Cadet 1	2009	
Minime 2	2010	
Minime 1	2011	
Benjamin 2	2012	
Benjamin 1	2013	
Poussin	2014 et +	

Cotisation réglée le